



FIDAXE

FONDATION GABRIEL PERI
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Siège Social : ZAC du beau pré – Le village 2800 – 62131 VERQUIN
Tél. : 03 21 52 88 33– Port. : 06 19 49 00 75

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille et membre de la Compagnie Régionale de Douai
S.A.R.L. au capital de 3 000 € - R.C.S. ARRAS B 479 370 231



FIDAXE

FONDATION GABRIEL PERI
Tour Eссор
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames,

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation GABRIEL PERI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Siège Social : ZAC du beau pré – Le village 2800 – 62131 VERQUIN
Tél. : 03 21 52 88 33– Port. : 06 19 49 00 75

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille et membre de la Compagnie Régionale de Douai
S.A.R.L. au capital de 3 000 € - R.C.S. ARRAS B 479 370 231



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- . la note de l'annexe des comptes annuels concernant les événements significatifs de l'exercice et les événements postérieurs à la clôture qui expose la situation de la Fondation dans le contexte de crise sanitaire liée au Covid-19 et les impacts de cet événement sur les comptes 2020.

- . la note de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable lié à la première année d'application du règlement ANC n°2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les contrôles ont porté sur l'ensemble des cycles et plus particulièrement sur les cycles produits, trésorerie, personnel, fournisseurs/achats ainsi que sur les procédures de contrôle interne en raison de l'importance de ces postes. Les sondages et les contrôles effectués ont contribué à l'expression de notre opinion.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre Trésorière et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la Fondation.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Verquin, le 24 mars 2021

Cabinet FIDAXE
Natacha ANSART
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Douai



Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	40 454		40 454	39 349
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	560 139	188 584	371 555	392 845
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	81 107	61 867	19 240	14 372
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	228 114		228 114	228 037
	TOTAL (I)	909 814	250 451	659 363	674 603
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	128 297	22 012	106 285	101 232
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 763		1 763	3 449
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	11 279		11 279	13 060
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	442 697		442 697	423 408
	Charges constatées d'avance	8 019		8 019	10 916
	TOTAL (II)	592 055	22 012	570 043	552 065
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 501 869	272 462	1 229 407	1 226 668
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an				
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	791 583	790 472
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Fonds reportés et dédiés	Autres		
	Report à nouveau	264 045	254 044
	Excédent ou déficit de l'exercice	(14 936)	11 112
	Total des fonds propres (situation nette)	1 040 692	1 055 628
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	1 040 692	1 055 628
Provisions	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	88 675	99 700
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
DETTE (1)	Total des fonds reportés et dédiés	88 675	99 700
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTE (1)	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	500	500
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 876	25 861
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	42 562	39 334
DETTE (1)	DETTE DIVERSE		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		657
	Produits constatés d'avance	102	4 987
	Total des dettes	100 039	71 340
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 229 407	1 226 668
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(14 936,10)	11 111,77
	(1) Dont à moins d'un an	100 039	71 340
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	500	500

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	500 000	500 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	18 180	15 926
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés	99 700	130 010
	Autres produits	27 260	72 353
	Total des produits d'exploitation	645 140	718 289
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock	(12 127)	(12 345)
	Autres achats et charges externes	261 720	284 871
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 718	13 607
	Salaires et traitements	200 287	211 793
	Charges sociales	80 939	86 932
	Dotation aux amortissements et dépréciations	30 300	28 681
	Dotation aux provisions	5 969	4 851
	Reports en fonds dédiés	88 675	99 700
	Autres charges	949	484
	Total des charges d'exploitation	670 429	718 573
RESULTAT D'EXPLOITATION		(25 290)	(284)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		(25 290)	(284)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	10 354	11 396
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		10 354	11 396
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		10 354	11 396
RESULTAT COURANT avant impôts		(14 936)	11 112
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		655 493	729 685
TOTAL DES CHARGES		670 429	718 573
EXCEDENT ou DEFICIT		(14 936)	11 112
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		305 010	312 830
Prestations en nature			
Bénévolat		305 010	312 830
TOTAL		610 020	625 660
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		305 010	312 830
TOTAL		305 010	312 830

Annexe aux comptes

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations générales et description de l'activité

La Fondation Gabriel Péri est une association reconnue d'utilité publique.

Elle a pour but de participer à la compréhension, la diffusion et l'appropriation du patrimoine intellectuel et pratique accumulé en France et dans le monde par les luttes sociales et politiques, et par le mouvement des idées.

Faits caractéristiques

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 229 407 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 655 493 euros et un total **charges** de 670 429 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -14 936 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020.

Il a une durée de 12 mois.

Evènements significatifs de l'exercice

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour l'élaboration des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Les comptes 2020 font état des éléments suivants :

- Conditions particulières d'activité de l'entité :
 - Mise en place du télétravail
 - Organisation de réunions en distanciel
- Impact sur les produits :
 - Baisse de 45 K€ par rapport à 2019 soit 62 %
- Impact sur les charges :
 - Mesures de soutiens :
 - indemnisation du chômage partiel : 17 K€

Ces mesures ont permis à l'association de conserver une situation financière saine et de poursuivre son activité.

Evènements postérieurs

L'épidémie de Covid 19 se poursuit en 2021. La direction n'est toutefois pas en capacité d'apprécier l'impact global de cette crise pour l'avenir et n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité de à poursuivre son exploitation.

Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG sous réserve des dispositions particulières figurants dans le règlement ANC 2018-06 modifié, du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Annexe aux comptes

- indépendance des exercices.

Changement de méthodes comptables

La première année d'application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Conformément aux termes de l'article 122-3 du Plan comptable général, le bilan et le compte de résultat du dernier exercice clos avant le changement de méthode comptable ne sont en aucun cas modifiés par ce changement.

Lors de la première application du règlement, les montants relatifs aux rubriques et aux postes de l'exercice précédent sont identiques aux montants tels qu'établis au bilan et au compte de résultat du 31/12/2019.

Les principaux points impactés sont :

- les fonds propres
- les contributions volontaires en nature

Règles et méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont amorties conformément aux dispositions des articles 214-11 à 214-14 du Plan Comptable Général.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie usuelle (hors composant des immeubles) :

Catégorie	Mode	Durée
Installation et agencement	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel vidéo	Linéaire	5 ans

Les durées d'amortissement des composants des immeubles sont les suivantes :

Composant	Durée d'amortissement
Structure	25 ans
Electricité	15 ans
Plomberie	15 ans
Menuiseries	15 ans

Une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Une dépréciation des immobilisations financières est constatée lorsque la valeur présente un risque de non recouvrement.

Stocks et en cours

Les produits finis et les en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation du stock est constatée.

Annexe aux comptes

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse, ainsi que les bons qui sont dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les soldes des comptes bancaires portés au bilan sont conformes à ceux figurant sur les relevés de banque compte tenu des chevauchements dûment justifiés.

Les caisses font l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Charges constatées d'avance

Elles concernent les charges engagées jusqu'à la clôture de l'exercice dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

Fonds propres

La terminologie « fonds propres » fait son apparition en remplacement de « fonds associatifs ».

L'application du règlement ANC n°2018-06 a généré des évolutions en termes de classement au sein des rubriques constituant le poste « fonds propres » du bilan. Il s'agit de mouvement de poste à poste sans impact sur le report à nouveau.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année 2020 dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique « Reports en fonds dédiés » afin de constater l'engagement pris par l'association de poursuivre les réalisations des dits projets avec comme contrepartie du passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

De même, les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Utilisations des fonds dédiés ».

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entité à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision par l'entité.

Produits constatés d'avance

Ils ne concernent que les produits comptabilisés jusqu'à la clôture de l'exercice dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

Subventions

Le montant des subventions comptabilisées au 31/12/2020 s'élève à 500 000 €.

Il s'agit de subventions reçues du financeur suivant : Le Premier Ministre

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, principalement les résultats sur cessions d'immobilisations.

Annexe aux comptes

Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit.

La nature des contributions volontaires en nature est la suivante :

- Bénévolat.

Conformément au règlement ANC 2018-06, l'association comptabilise ces dernières "au pied" du compte de résultat pour un montant de 305 010 €.

Nous retenons deux formes de bénévolat que nous valorisons de deux façons différentes :

- Les animateurs (séminaires, rencontres, animation de collectifs et de conférences, ...) voient leur participation valorisée sur la base du traitement des chargés de mission salariés par la fondation, soit : 33 € de l'heure toutes charges comprises.

Hors salariés, 167 animateurs ont consacré 5 620 heures au succès des initiatives de la Fondation, valorisées pour un total de 185 460 €

- Les auteurs (articles dans la revue "La Pensée", rédaction des notes et des rapports, ...) voient leur participation valorisée sur la base généralement constatée de 50 € le feuillet de 1 500 signes.

Ainsi, pour la publication des numéros de la revue "La Pensée" et de la revue numérique "Silomag" (compléments pour le n°10, mise en ligne des n°11 et 12), des Cahiers de santé, d'une note sur le sondage, des contributions à l'international et des contributions pour le Centenaire du PCF (page dédié sur le site de la Fondation et scénario du film), 142 auteurs ont produit 2 391 feuillets pour un total valorisé de 119 550 €.

Engagements de retraite

Conformément à la loi et/ou la convention collective, l'entité doit verser une indemnité de fin de carrière à ses salariés lors de leur départ en retraite.

Au 31 décembre, le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite mentionnée ci-dessous ne fait pas l'objet d'enregistrement comptable. Le montant a été estimé selon la méthode suivante :

- Indemnité prévue par le droit du travail
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 0,34 %

Le montant total des IDR ainsi calculé est de 14 123 €.

Engagements financiers et suretés réelles données et reçues

* Engagements reçus : Néant

* Engagements donnés : Néant

Fonds de dotation

L'article 11 des statuts précise que "le fonds de dotation sera placé en valeurs mobilières, côtées ou non côtées à une bourse officielle française ou étrangère, en titres de créances négociables, en obligations assimilables du Trésor, en immeubles nécessaires au but poursuivi ou en immeubles de rapport."

Au 31/12/2020, le fonds de dotation s'élève à 791 583 € placé comme suit :

- Immeuble : 576 285 €
- Placement Suravenir : 6 708 €
- Placements SCPI : 216 536 €

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	39 349	1 105			40 454
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39 349	1 105			40 454

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre	557 046	3 093			560 139
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	20 766				20 766
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	49 556	10 785			60 341
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	627 368	13 878			641 246

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	228 037	77			228 114
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	228 037	77			228 114

TOTAL	894 754	15 059				909 814
--------------	----------------	---------------	--	--	--	----------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	164 201	24 383		188 584
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	14 113	1 520		15 633
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	41 837	4 397		46 234
Emballages récupérables et divers					
TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		220 151	30 300		250 451
TOTAL		220 151	30 300		250 451

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	16 043	5 969		22 012
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		16 043	5 969		22 012
TOTAL GENERAL		16 043	5 969		22 012
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 969		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	228 114		228 114
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	1 763	1 763	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	522	522	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 757	8 757	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	2 000	2 000	
	Charges constatées d'avance	8 019	8 019	
TOTAL DES CREANCES		249 175	21 061	228 114
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	500	500		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	56 876	56 876		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	14 110	14 110		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 494	26 494		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 958	1 958		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	102	102		
TOTAL DES DETTES		100 039	100 039		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			102
Produits Constatés d'Avance LA PENSEE		102	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			102

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION YXIME/GENIEZ CHARGES COPROPRIETE		8 019	8 019
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 019

Produits à recevoir

		31/12/2020
Total des Produits à recevoir		3 326
Autres créances		3 326
INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 326	

Charges à payer

		31/12/2020
Total des Charges à payer		50 876
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS A PAYER	500	500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	31 320	31 320
Dettes fiscales et sociales DETTE PROVISIONNEES POUR CONG CHARGES SOCIALES SUR PROV CONG	14 110 4 946	19 056

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	790 472	1 111			791 583
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	254 044	10 001			264 045
Excédent ou déficit de l'exercice	11 112	(11 112)		14 936	(14 936)
Situation nette	1 055 628			14 936	1 040 692
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 055 628			14 936	1 040 692

Variation des Fonds Dédiés

	Fds dédiés clôture 31/12/2019	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	
			Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Subvention reportée excédent Premier Mi	99 700		99 700		88 675	88 675	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	99 700		99 700		88 675	88 675	

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2020	31/12/2019
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat BENEVOLAT	305 010	312 830
	305 010	312 830
Total	305 010	312 830

Répartition par nature de charges	31/12/2020	31/12/2019
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole BENEVOLAT	305 010	312 830
	305 010	312 830
Total	305 010	312 830